



*Leaders en médecine de famille. Pour la santé et une vie meilleure.*

**LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA (CMFC)** est l'organisme professionnel qui représente plus de 40 000 membres partout au pays. Le CMFC établit les normes et procède à l'agrément des programmes de formation postdoctorale en médecine de famille dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il examine et certifie les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défend les intérêts de la spécialité de médecine de famille, des médecins de famille et de leurs patients.

La **FONDATION POUR L'AVANCEMENT DE LA MÉDECINE FAMILIALE (FAMF)** a été créée en 1994 afin de forger un avenir meilleur pour la médecine de famille. En tant qu'organisme caritatif enregistré et indépendant, la Fondation se consacre à promouvoir la discipline de médecine de famille par la recherche et d'éducation. Les dons à la FAMF continuent de financer un grand nombre de prix, de subventions et de bourses d'études, ainsi que des initiatives qui visent à appuyer la formation et le développement professionnel continu des étudiants en médecine, des résidents en médecine de famille et des médecins de famille.

## **Directeur général/Directrice générale et chef de la direction**

Le Conseil d'administration du CMFC et de la FAMF est à la recherche d'un directeur général ou une directrice générale et chef de la direction capable d'offrir un leadership inspirant, d'assurer une supervision stratégique et une communication exemplaire en cette période de changements sans précédent. Porte-parole de la médecine de famille au Canada, la personne retenue aura une compréhension intrinsèque de l'importance de la médecine de famille et de l'évolution des besoins en soins de santé des diverses communautés du Canada. Cette personne continuera à promouvoir et à renforcer cette organisation centrée sur les membres et à s'appuyer sur la mission du CMFC : *Nous établissons l'orientation de la médecine familiale afin d'améliorer la santé de la population canadienne — en élaborant les normes de formation ; en accordant la certification et en soutenant les médecins de famille ; en soutenant la recherche et la pratique polyvalente au service des communautés ; en honorant la relation patient/médecin comme élément central de notre profession.*

La personne retenue aura une expérience de haut niveau dans la direction et le développement d'organismes de soins de santé ou d'organismes complexes à but non lucratif. Forte de ses succès en tant que championne et défenseure respectée de la médecine de famille, la personne retenue sera une leader dynamique et visionnaire, une conseillère et partenaire de confiance, ainsi qu'une mentore et accompagnatrice compétente et généreuse. Le candidat ou la

candidate idéal(e) aura une vision stratégique, un esprit d'équipe, une voix convaincante, et incarnera les valeurs du CMFC (bienveillance, apprentissage, collaboration, réactivité, respect, intégrité, engagement envers l'excellence) et, fondamentalement, un engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans ce rôle de direction, la personne retenue aura l'occasion unique de diriger une organisation médicale qui est à l'avant-garde de la politique, de l'éducation et de la recherche en soins de santé au Canada.

Les candidatures des médecins de famille ayant la désignation de CCMF et d'autres personnes qualifiées sont les bienvenues. La capacité de communiquer dans les langues officielles du Canada est fortement préférable. Pour en savoir plus sur cette occasion exceptionnelle, veuillez communiquer avec Pamela Colquhoun [pcolquhoun@boyden.com](mailto:pcolquhoun@boyden.com) ou Jim Stonehouse [jstonehouse@boyden.com](mailto:jstonehouse@boyden.com).

*Le CMFC s'est engagé à respecter l'équité en matière d'emploi et la diversité dans le milieu de travail et accueille les candidatures des femmes, des minorités visibles, des Autochtones, des personnes handicapées et des personnes de toute orientation sexuelle ou identité ou expression de genre. Le CMFC s'engage à favoriser un environnement de travail sain et positif. Conformément à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et au Code des droits de la personne de l'Ontario, le CMFC encourage toutes les personnes qualifiées à poser leur candidature et répondra aux besoins des candidats à toutes les étapes du processus de recrutement et de sélection. Si vous êtes sélectionné pour participer au processus de recrutement et de sélection, veuillez informer les ressources humaines de toute mesure d'accommodement dont vous pourriez avoir besoin pour garantir l'égalité de participation. Nous remercions tous ceux qui postulent, mais seules les personnes sélectionnées pour la suite du processus seront contactées.*